



## question bete concernant remboursement d'une indemnité

Par **victimus**, le **27/10/2010** à **09:42**

Bonjour,

Lors d'une sorte de séminaire organisé par mon employeur (qui s'est passé un week-end d'ailleurs non rémunéré) et donc avec frais de transport payé par lui, j'ai eu un problème de surbooking et ai passé la journée dans les transports au lieu de 2 heures. J'ai été indemnisé par la compagnie et mon employeur me demande de lui rembourser cette indemnisation.

C'est peut-être bête mais pour moi, cela ne va pas de soi. Il s'agit bien d'une indemnisation pour un préjudice subi et donc, me semble-t-il, cette indemnisation me revient. Mais peut-être ai-je tort ? Qu'en pensez-vous ?

Je pense rembourser mon employeur mais cela me turlupine.

Je vous remercie de vos réponses par avance,

Par **P.M.**, le **27/10/2010** à **12:03**

Bonjour,

Afin d'éviter les discussions sans fin avec lui, vous pourriez demander à l'employeur de vous indiquer suivant quelle disposition légale vous devriez reverser cette indemnité qui vous a été attribuée personnellement et, par ailleurs, pourquoi il ne vous rémunère pas pendant ce séminaire professionnel alors qu'il y est obligé...